

COMMUNIQUE DE PRESSE

**BAROMETRE « LES FRANÇAIS ET LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE » - EDITION 2020 : L'ENVIRONNEMENT RESTE
UNE PREOCCUPATION MAJEURE DES FRANÇAIS MALGRE L
CRISE**

Le 8/12/2020

Pour la 21^{ème} année consécutive, l'ADEME publie le Baromètre sur les représentations sociales de l'effet de serre et du changement climatique. Cette année, l'échantillon interrogé était composé de 1 510 personnes, ainsi que de 200 parlementaires représentatifs des différents groupes politiques à l'Assemblée nationale et au Sénat. L'enquête révèle que malgré la crise sanitaire et économique actuelle, les enjeux environnementaux font partie des principales préoccupations des Français.

La préoccupation environnementale se maintient malgré la crise sanitaire et économique actuelle

Malgré une conjoncture très fortement impactée à la fois par les craintes liées à la situation sanitaire et par la montée sensible du chômage, **l'enjeu environnemental se maintient dans les premiers rangs des préoccupations des Français**. Si l'emploi est toujours l'enjeu le plus important (+10 points par rapport à l'année dernière), l'environnement reste la deuxième préoccupation des Français à un niveau presque égal à ce qu'il était l'année dernière.

En détail, on observe que les seniors sont plus préoccupés par l'emploi que les jeunes, pour qui l'environnement reste la principale préoccupation. D'ailleurs, **les jeunes sont plus nombreux à estimer que le sujet du changement climatique n'est pas assez traité dans les médias** (64% des 15-17 ans contre 29% des 65 ans et plus).

Par ailleurs, quand on regarde plus précisément les problèmes environnementaux jugés les plus préoccupants, la question de l'effet de serre et du changement climatique reste en tête. Les Français situent en deuxième la dégradation de la faune de la flore et en troisième position la pollution de l'air.

Une relance au service de l'environnement

Plus de la moitié des Français (55%) estime qu'il faut réorienter en profondeur notre économie en soutenant exclusivement les activités qui préservent l'environnement, la santé et la cohésion sociale. Et là encore, les jeunes se montrent largement plus favorables que leurs aînés à un soutien des seules activités qui préservent l'environnement, la santé et la cohésion sociale (77 % des jeunes âgés de 15 à 17 ans contre 47 % au-delà de 69 ans).

Modifier les modes de vie équitablement sur l'ensemble du territoire et entre tous les acteurs pour faire face au changement climatique

Pour lutter contre le changement climatique, **les Français pensent majoritairement qu'il faudra modifier les modes de vie (58%)**, mais à condition que les efforts soient partagés de façon juste entre tous les membres de la société.

A l'échelle individuelle, l'engagement personnel à adopter tel ou tel geste en faveur de l'environnement reste stable et ce, malgré la période de confinement.

Les pratiques adoptées restent comparables aux années précédentes :

- Trier ses déchets (82%)
- Couper son chauffage ou chauffe-eau en cas d'absence prolongée (70%)
- Consommer des légumes de saison (68%)
- Baisser la température de son logement/limiter la clim (61%).

Les plus difficiles à mettre en place restent celles liées à la mobilité (faire du covoiturage ou de l'autopartage, utiliser les transports en commun, se déplacer à vélo ou à pied, ou ne plus prendre l'avion pour ses loisirs). Ceci est **fortement déterminé par l'offre de transport, davantage développée en milieu urbain**, rendant compte d'un usage inégal entre zone rurale et agglomération.

Les gestes qui semblent présenter un plus grand potentiel de changement (personnes qui déclarent qu'elles pourraient le faire facilement mais qui ne le font pas encore) sont le choix de produits éco-labellisés ou avec peu d'emballage. Globalement, **les jeunes, plus que les autres catégories de personnes interrogées, déclarent qu'ils pourraient adopter davantage de gestes écoresponsables.**

Des mesures fortes acceptées par les Français pour lutter contre le changement climatique

Les Français ont conscience qu'il faudra des mesures fortes et se montrent globalement favorables à un ensemble de mesures, notamment fiscales :

- taxer les véhicules les plus émetteurs de gaz à effet de serre (69% d'opinion favorable)
- augmenter la taxe carbone (54% d'opinion favorable)
- taxer le transport aérien (67% d'opinion favorable)

Ce consentement à la taxe carbone est très nettement renforcé lorsqu'elle est conditionnée au financement d'une politique de transition écologique et solidaire. A la question « Êtes-vous favorable ou non à un prix croissant du carbone, à condition que cela ne pénalise pas le pouvoir d'achat des ménages des classes moyennes et modestes, et que les recettes de la taxe soient utilisées pour financer des mesures de transition écologique, notamment sur les territoires ? », 76% des Français répondent par l'affirmative. En particulier, parmi les Français jugeant initialement la taxe carbone « pas souhaitable », 57% y deviennent favorables sous ces conditions.

FOCUS SUR LES REPONSES DES PARLEMENTAIRES, EGALEMENT PREOCCUPES PAR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Pour la troisième fois, 200 parlementaires représentatifs des groupes politiques à l'Assemblée Nationale et au Sénat ont été interrogés :

- **Près des trois quarts (74%) d'entre eux estiment qu'il faut relancer l'économie « par tous les moyens » afin de renouer au plus vite avec l'activité.**
- Si les parlementaires pensent en premier lieu, comme le grand public, qu'il faudra **nécessairement modifier les modes de vie (42%)**, ils comptent aussi sur le **progrès technique (33%)** en tant que solution pour limiter le changement climatique.
- Les parlementaires sont **59% à juger souhaitable d'augmenter la taxe carbone**, et même 79% sous condition de soutien au pouvoir d'achat et de financement de mesures d'accompagnement de la transition écologique.
 - Comme pour le grand public, leur position sur la taxation du transport aérien a également beaucoup évolué : 45 % d'entre eux jugeaient cette mesure souhaitable en 2010, contre 64 % dans la présente enquête.
- Par ailleurs, **les parlementaires jugent les outils réglementaires (39% des réponses) et fiscaux (29% des réponses) bien plus efficaces que les démarches volontaires (21% des réponses) ou les subventions (10% des réponses)**. Ces préférences pour ces outils ont fortement évolué depuis la première enquête auprès de ce public en 2003 : « Les démarches volontaires » étaient leur premier choix, puis est venue « La fiscalité » en 2010 et enfin « La réglementation » en 2020.
- Cette évolution vers des modes d'actions plus contraignants rend compte vraisemblablement d'une **prise de conscience par les parlementaires** des difficultés à traduire, dans les faits, les intentions des politiques publiques environnementales. Ainsi, **la majorité des députés et sénateurs estiment que les actions mises en œuvre en France ne sont pas à la hauteur de l'objectif fixé dans le cadre des Accords de Paris (58%)**.

Pour aller plus loin :

<https://www.ademe.fr/representations-sociales-changement-climatique-21-eme-vague>

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.** www.ademe.fr et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).